

Gerhard mérita ces distinctions par la fidélité et l'énergie avec laquelle il défendit les droits de l'empereur et de ses fils (1).

Après la mort de Lothaire, ses trois fils se réunirent à Orbe (*Urba*) en Suisse, le 22 septembre 856, pour faire le partage de ses états. Selon les volontés de l'empereur défunt, Karl le cadet de ses fils eut pour sa part la Provence et le *Duché de Lyon*, dénomination sous laquelle on comprenait alors les comtés situés entre le Rhône et la Durance. Ce nouvel Etat prit le nom de Royaume de Provence (2).

Le jeune roi Karl, dont la tutelle avait été confiée par son père mourant, au comte *Gerhard*, éleva celui-ci à la dignité de duc, titre qui équivalait à celui de régent ou de vice roi. Il se plaît aussi dans ses diplômes, à le nommer son mentor et son père nourricier (*magister, nutritor*) (3).

Karl-le-Jeune étant mort avant le 18 mai de l'an 863 (4), le royaume de Provence fut divisé entre ses deux frères. *Louis II* eut la Provence proprement dite, de la Durance à la mer, et Lothaire-le-Jeune réunit le Duché de Lyon à son royaume de Lotharingie (5). Il vint à Lyon, et s'y trouvait le 18 mai 863. Il signala sa bienvenue dans cette métropole par ses libéralités

et de Berthe sa femme. Dunod (*Hist. de Bourg.* II, 66), assure que Berthe était fille de Pepin, roi d'Aquitaine; ce qui explique pourquoi le roi Karl-le-Jeune nomme le comte Gerhard son parent («*parens noster*») apud Bouquet, VIII, 396.

(1) Ann. Bert. apud Bouquet, l. c. VII, 72.

(2) «*Karlo. . . . . Provinciam et ducatum Lugdunensem. . . . . distribuunt.*» (Ann. Bert. apud Bouquet, l. c. VII, 72). Le Viennois se trouvait aussi compris dans le duché de Lyon.

(3) Dipl. Karoli provinciae regis, du 10 octobre 867. (Apud Bouquet, VIII, 396). Louis de Ferrière lui donne le titre de *duc* dans une lettre qu'il lui écrivit au sujet de l'élection d'*Adon*, archevêque de Vienne, ann. 860 (apud Bouquet, VII, 516).

(4) La dernière charte connue de Karl-le-Jeune, est datée du 16 mars 863. (Indict. XI, ann. regni VIII. Bouquet, VIII, 404). Celle donnée par Lothaire-le-Jeune, en faveur du monastère de St-Pierre de Lyon, où son frère fut enseveli, est du 18 mai, de la VIII<sup>e</sup> année de son règne, soit 863; mais l'indict. XII ne s'accorde qu'avec l'an 864. (Voy. Bouquet, l. c. p. 408).

(5) «*Ado Viennensis*» (apud Bouquet, VII, 53).